

# Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

## Vocation

Connaissance et protection du milieu marin ;  
développement durable des activités maritimes



## Présentation du territoire

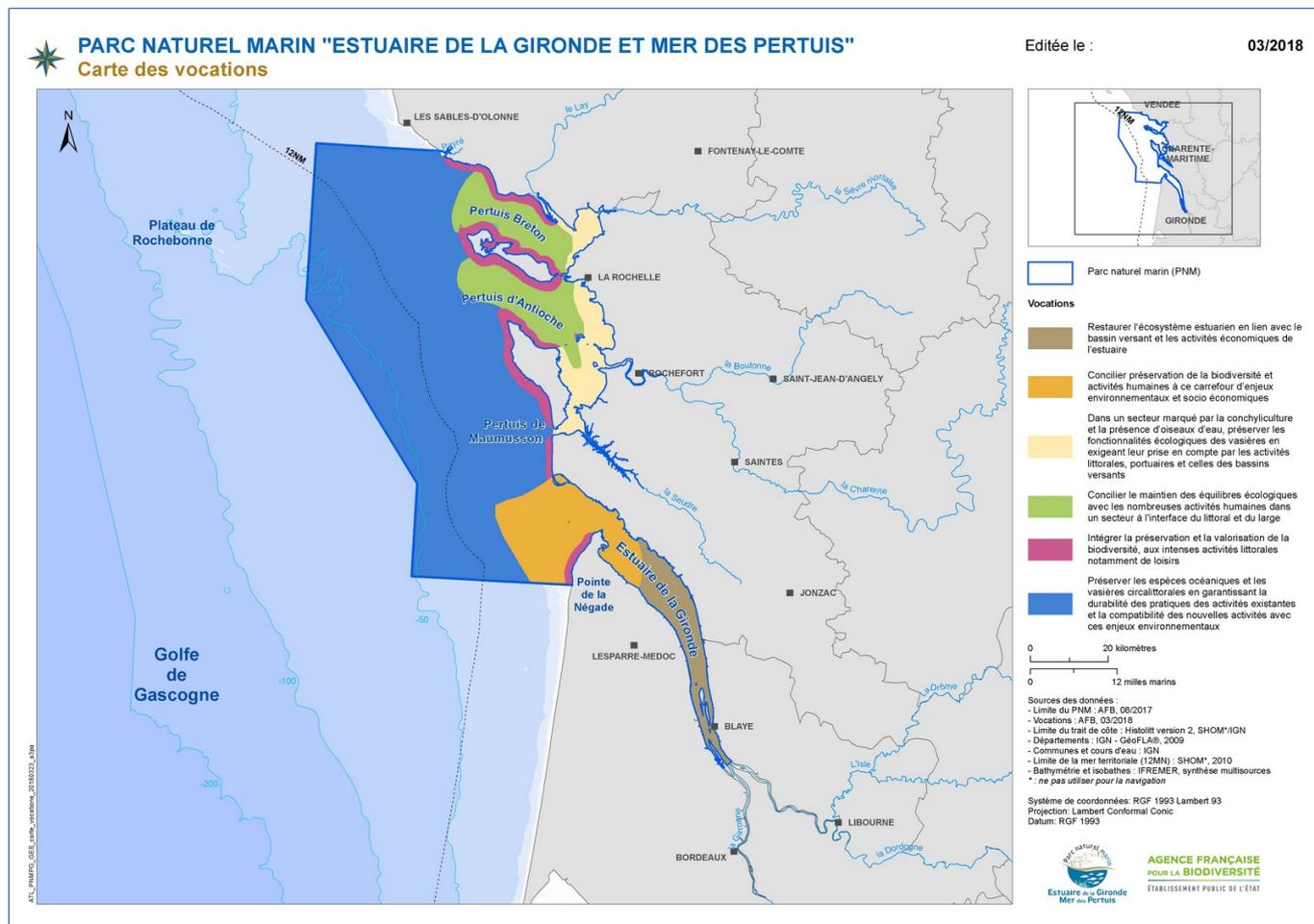
Les parcs naturels marins sont des aires marines protégées dont les missions, définies par le Code de l'environnement, sont de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin. Créé en 2015, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, d'une superficie de 6500 km<sup>2</sup>, est le 7<sup>ème</sup> des 9 parcs naturels marins français. Son plan de gestion a été validé par le Conseil de gestion en avril 2018 et approuvé par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité le 26 juin 2018. Ce document identifie des objectifs ambitieux pour les quinze prochaines années sur un grand nombre de sujets relatifs aux richesses naturelles, aux activités maritimes ou encore à la sensibilisation des usagers.

Le décret de création du parc naturel marin fixe 6 orientations de gestion :

1. Améliorer et partager la connaissance scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages.
2. Préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques.
3. Renforcer le lien « mer et terre » par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux.
4. Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles, dans le respect des écosystèmes marins.
5. Promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles ainsi que les activités de loisirs, dans le respect des écosystèmes marins.
6. Diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.



Le plan de gestion du Parc naturel marin est validé par son conseil de gestion et approuvé par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité. Ce document identifie les objectifs stratégiques du territoire permettant la mise en œuvre des orientations de gestion pour une période de 15 ans.



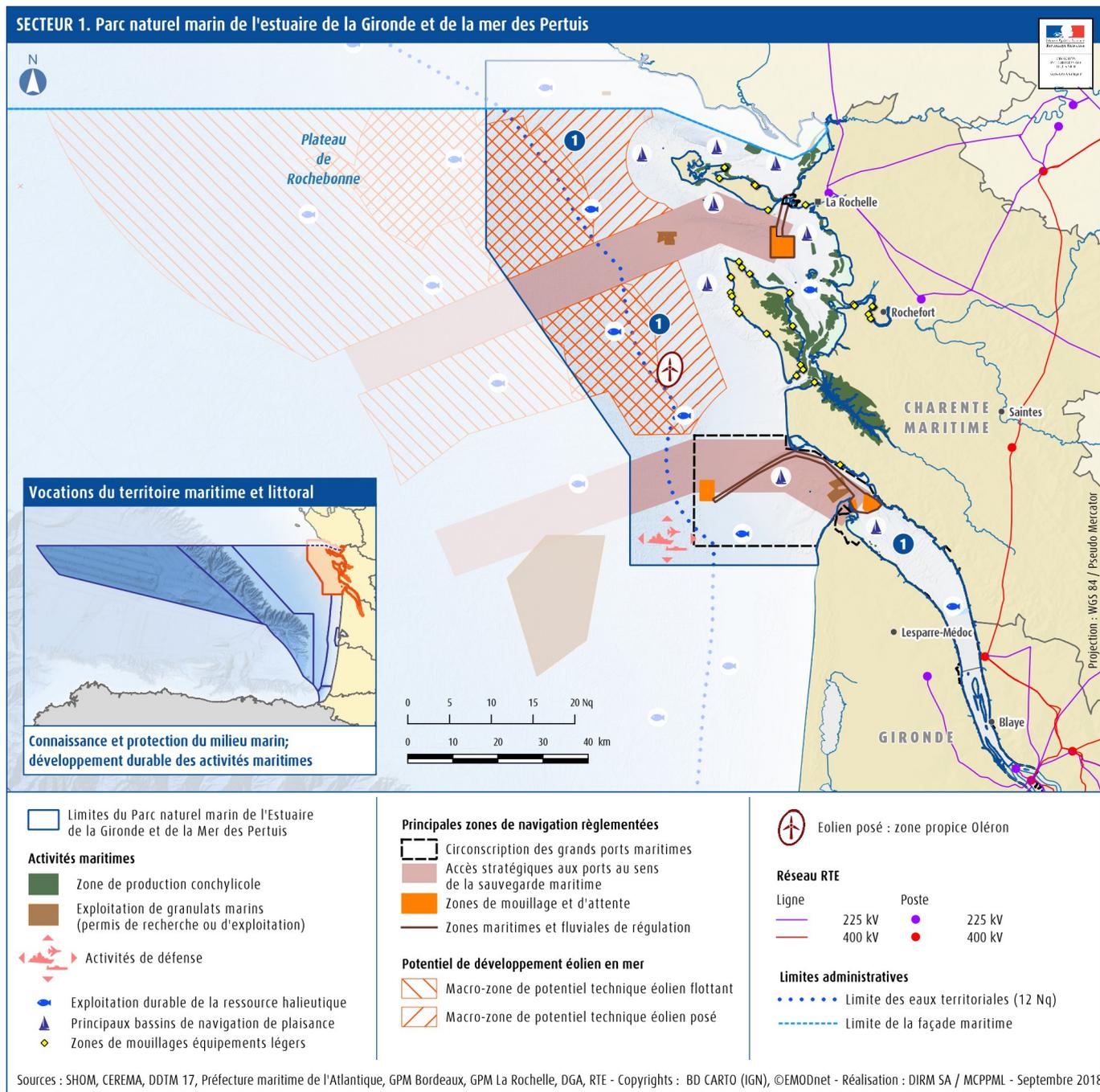
## En savoir plus

### Plan de gestion du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

#### ■ Les activités en présence

La zone est caractérisée par la présence de nombreuses activités professionnelles et de loisirs : tourisme (fortement saisonnier), aquaculture (secteur des pertuis identifié comme étant la première zone européenne de production d'huîtres creuses), pêche côtière, plaisance, extraction de granulats... L'industrie, l'agriculture, l'élevage et le tourisme exercent une pression environnementale d'importance à travers les flux en provenance des bassins versants des fleuves : Dordogne, Garonne, Loire, Charente, Sèvre Niortaise, Lay et Seudre.

La zone est également marquée par une activité de circulation maritime intense (navigation de commerce, plaisance, transports de passagers) entre les différents départements. L'activité du grand port maritime de Bordeaux rythme le fort trafic maritime nécessitant un dragage continu du chenal de navigation afin de garantir son accès. Le grand port maritime de La Rochelle et le port de commerce de Rochefort-Tonnay Charente ont constitué historiquement des pôles de développement d'une activité de commerce et d'industrie. Concernant la production d'électricité, une centrale de production d'électricité est située sur l'estuaire de la Gironde et une zone d'implantation potentielle d'éoliennes a été identifiée au large d'Oléron.



Le secteur présente toutefois une forte sensibilité face aux aléas naturels tels que la submersion marine et les inondations. Des stratégies nationales et régionales de gestion du risque ont été mises en œuvre et méritent d'être poursuivies afin d'assurer la protection des populations et des activités littorales.

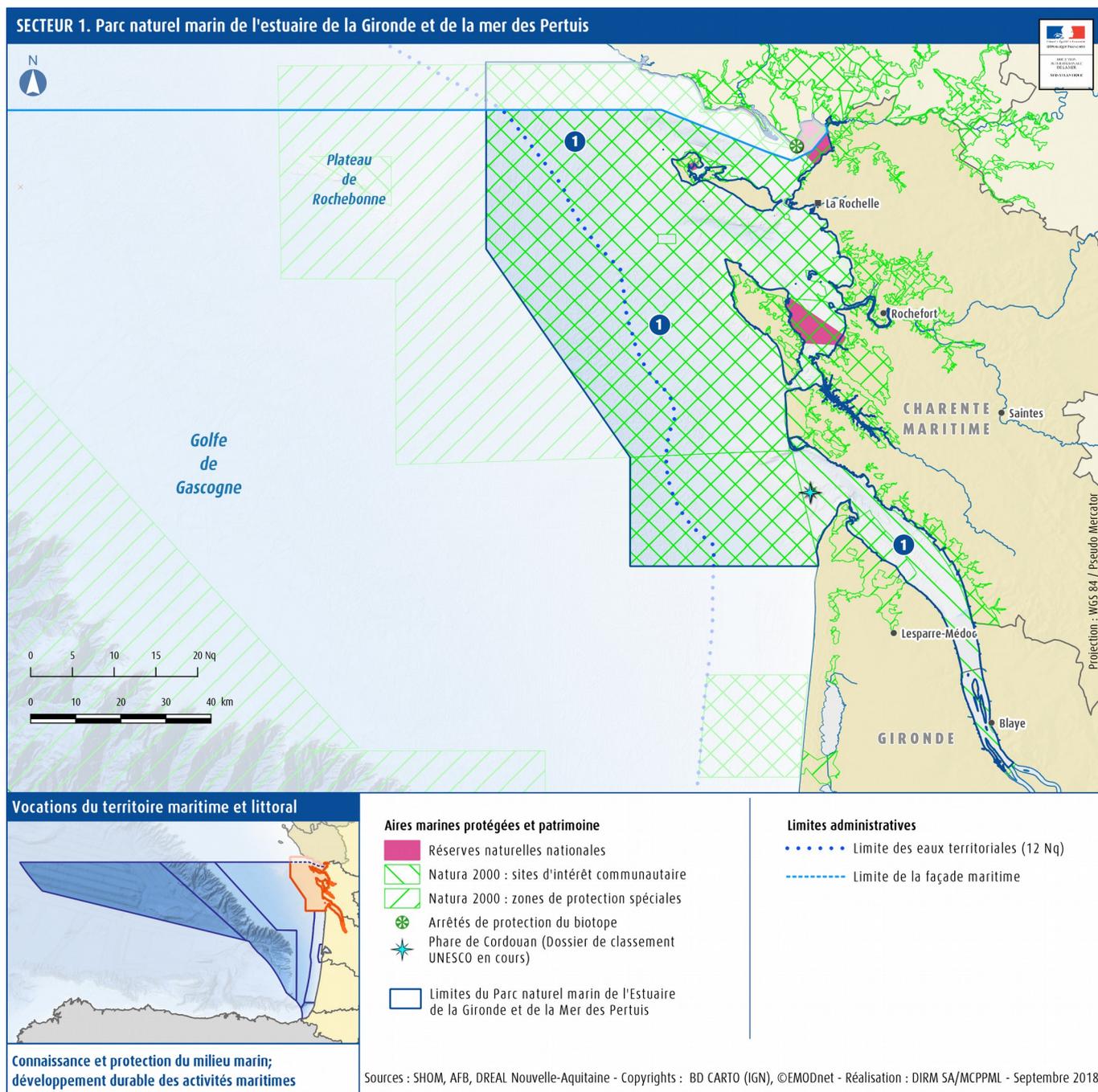
Le territoire est marqué par un riche patrimoine culturel matérialisé par de nombreux sites classés ou inscrits. A ce titre, compte tenu de sa valeur exceptionnelle, un projet avancé d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du phare de Cordouan est actuellement à l'étude.

## ■ Les spécificités écologiques identifiées

Le secteur est caractérisé par l'influence du panache de la Gironde et les apports d'eau douce et de nutriments des estuaires de la Seudre, de la Charente, du Lay et de la Sèvre Niortaise. De récents travaux de modélisation montrent que l'influence des fleuves externes aux Pertuis Charentais (Gironde et Loire en particulier) comptent pour 40% des apports en eau douce au niveau des Pertuis Charentais. L'ensemble de ce secteur constitue ainsi une zone de forte abondance et une grande diversité de communautés planctoniques.

Les conditions hydrologiques et les formations géomorphologiques lui confèrent également une importance halieutique particulière. L'ouest du secteur est caractérisé par la présence de la vasière ouest Gironde très productive résultant du gradient hydrodynamique du panache.

## Cartographie | Environnement et patrimoine



Les effets de la houle, des courants de la marée et du vent ont contribué à la formation de méga-rides, de dunes hydrauliques, de chenaux en forme de couloirs et de chemins de circulation composés de sédiments meubles grossiers. Cette diversité des fonds marins permet la présence d'habitats remarquables, comme les vasières intertidales et infralittorales, les massifs d'hermelles, les herbiers de zostère, les estrans rocheux, les récifs infralittoraux...

La partie estuarienne constitue une zone majeure pour l'ensemble du cortège d'amphihalins (site de nourricerie unique pour l'esturgeon européen) dont la présence est indicatrice du bon état des masses d'eau. Il est très sensible aux variations de la qualité physico-chimique de l'eau du fait du déficit en eau douce marqué selon les saisons. Il est aussi important de noter la présence de bouchons vaseux (Loire et Charente en particulier). En Gironde, l'estuaire est soumis à l'influence de la marée au-delà de Bordeaux. Les baisses de densité des espèces ont engendré une très forte diminution de la pêche professionnelle.

L'estuaire de la Gironde est bordé de zones viticoles denses. Le littoral des Pertuis Charentais est constitué de marais, de prairies humides (élevage) et de parcelles agricoles (viticoles et céréalières).

Les parties côtières du continent et des îles présentent également une surface de vasières et de prés salés importante pour les oiseaux exploitant l'estran et les zones de haute mer sont très favorables aux regroupements d'oiseaux marins et côtiers d'origine nordique en période internuptiale ; la baie de l'Aiguillon, Moëze-Oléron, l'île de Ré et l'île d'Oléron revêtent une importance internationale. Ce grand secteur constitue un ensemble fonctionnel remarquable d'une haute importance pour les oiseaux marins et côtiers au niveau de la façade Atlantique.

## 1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques			Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	<b>Zone d'interface terre-mer :</b>	Pertuis d'Antioche, pertuis de Maumusson, pertuis Breton, panache de la Gironde, fortes abondances et diversité planctoniques associées				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	<b>Habitats biogéniques :</b>	hermelles				
		zostère naine, huîtres plates, prés salés atlantiques				
		Bancs de maërl				
	<b>Habitats rocheux</b>	Récifs infralittoraux et récifs médiolittoraux				
	<b>Habitats sédimentaires :</b>	Vase subtidale, vasière intertidale				
		Sables fins subtidaux, sables moyens subtidaux, Sédiments hétérogènes envasés subtidaux				
Sédiments intertidaux						
Zones fonctionnelles halieutiques	<b>Frayères :</b>	Maigre commun, seiche, sole, sardine, sprat, chinchard, griset, bar, tacaud, anchois				
	<b>Nourriceries :</b>	Céteau, bar, maigre, merlu, merlan, sole, dorade royale, sardine, sprat, rouget barbet, aloses, anguille, crevette grise, griset, hareng, plie, turbot, sars, seiche, tacaud, chinchard commun, maquereau, anchois, mulet porc				
	<b>Amphihalins :</b>	Esturgeon				
		Alose feinte, anguille, grande alose, lamproie, saumon				
	<b>Elasmobranches :</b>	Squale bouclé (historiquement important), raie brunette, raie mêlée, raie bouclée				
Zones fonctionnelles avifaune	<b>Nidification de limicoles et zones d'alimentation :</b>	Échasse blanche				
		Avocette élégante				
		Gravelot à collier interrompu				
	<b>Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation</b>	Sterne Pierregarin				
	<b>Site d'hivernage pour les oiseaux d'eau :</b>	Avocette élégante, barge rousse et à queue noire, canard souchet et pilet, pluvier argenté, tadorne de Belon bécasseaux sanderling, variable et maubèche, bernache à ventre sombre, grand gravelot, spatule blanche, tournepièce à collier, courlis cendré				
<b>Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées :</b>	Densité toutes espèces, puffin des Baléares, macreuse noire (hiver), plongeon imbrin (hiver)					
Classification de l'enjeu non caractérisée à ce stade	<b>Structure hydrologique particulière</b>	Langue d'eau chaude automnale	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			
	<b>Populations localisées d'invertébrés benthiques :</b>	Langoustine, coquille Saint-Jacques	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			
	<b>Enjeux transversaux :</b>	Delphinidés et marsouins entre les 50 et 100 mètres de profondeur	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			

## 2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Agriculture	<b>Pressions physiques</b> : apports de déchets <b>Pressions chimiques</b> : apports de nutriments, <u>apport de substances dangereuses</u> , apport de matière organique
Aquaculture	<b>Pressions physiques</b> : pertes et perturbation physiques des fonds marins, <u>apports de déchets</u> , modification des conditions hydrographiques <b>Pressions chimiques</b> : apports de substances dangereuses <b>Pressions biologiques</b> : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u> , perturbation des espèces
Extraction de minéraux	<b>Pressions physiques</b> : perte et <u>perturbation physique des fonds marins</u> , modification des conditions hydrographiques <b>Pressions chimiques</b> : apports de substances dangereuses <b>Pressions biologiques</b> : apports de sons anthropiques, introduction ou propagation d'espèces non indigènes, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces, perturbation des espèces
Industries	<b>Pressions physiques</b> : apports de déchets, modification des conditions hydrographiques <b>Pressions chimiques</b> : apports de nutriments, apports de matière organique, <u>apports de substances dangereuses</u>
Pêche de loisir	<b>Pressions physiques</b> : perturbation physique des fonds marins, apports de déchets <b>Pressions biologiques</b> : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u> , <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u> , perturbation des espèces
Pêche professionnelle	<b>Pressions physiques</b> : <u>perturbation physique des fonds marins</u> , <u>apports de déchets</u> , modification des conditions hydrographiques <b>Pressions biologiques</b> : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u> , <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u>
Production d'électricité y compris activité future potentielle	<b>Pressions physiques</b> : perte et perturbation physique des fonds marins, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques <b>Pressions biologiques</b> : <u>apports de sons anthropiques</u> , perturbation des espèces, introduction ou propagation d'espèces non indigènes <b>Pressions chimiques</b> : apport de substances dangereuses
Tourisme et loisirs	<b>Pressions physiques</b> : perturbation physique des fonds marins, <u>apports de déchets</u> , modification des conditions hydrographiques <b>Pressions chimiques</b> : apports de substances dangereuses <b>Pressions biologiques</b> : apports de sons anthropiques, perturbation des espèces, introduction d'agents pathogènes microbiens, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>
Transports maritimes et ports	<b>Pressions physiques</b> : <u>perte et perturbation physique des fonds marins</u> , <u>apports de déchets</u> , modification des conditions hydrographiques <b>Pressions chimiques</b> : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u> <b>Pressions biologiques</b> : <u>apports de sons anthropiques</u> , perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u> , prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces
Travaux maritimes	<b>Pressions physiques</b> : perturbations et <u>perte physiques des fonds marins</u> , apport de déchets, modification des conditions hydrographiques <b>Pressions chimiques</b> : apports de substances dangereuses <b>Pressions biologiques</b> : <u>perturbations des espèces</u> , apport de sons anthropiques, introduction ou propagation d'espèces non indigènes

### 3. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale
Aquaculture	Conflits plaisanciers, ostréiculteurs et associations de protection de l'environnement sur le développement de l'aquaculture off-shore Secteur en monoculture (risques zoonosaires) soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population) et qualité sanitaire. Dans l'estuaire : développement potentiel de l'aquaculture du fait de la diminution espérée de la charge en cadmium. Forte disponibilité spatiale en aval
Production d'électricité	Devenir de la centrale du blayais Développement potentiel des EMR : potentiel hydrolien dans l'estuaire et potentiel éolien au large d'Oléron (activité potentiellement émergente)
Extraction de minéraux	Secteur à potentiel d'extraction de granulats. Activité contrainte par le respect des habitats et espèces à enjeux et dont l'avenir est dépendant de la délivrance des autorisations administratives.
Industries	Évolutions liées au développement des EMR et au maintien du trafic portuaire, développement construction navale de plaisance
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et le cadre de bonnes pratiques est en cours d'évolution
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource (notamment sur les espèces amphihalines) et aux restrictions d'accès à l'espace maritime Profession soumise aux contraintes liées au développement des EMR
Risques	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire des eaux de baignade)
Tourisme et loisirs	Hausse prévisible (développement Médoc et projet de classement UNESCO de Cordouan)
Transports maritimes et ports	Évolutions liées au développement des EMR et soumis à l'évolution des stratégies portuaires. Evolution liées à la profondeur du chenal Développement des paquebots fluviaux Forte dépendance du Grand port maritime de Bordeaux aux hydrocarbures Forte dépendance du Grand port maritime de La Rochelle aux matières premières

Le développement de la filière EMR nécessite la mise en place d'une planification fine et concertée avec les différents usagers (pêcheurs et plaisanciers notamment) dans le strict respect des enjeux environnementaux du secteur pour aboutir à un zonage tenant compte des enjeux propres à chaque activité.

## 4. Les objectifs stratégiques proposés

### Objectifs stratégiques socio-économiques

- 1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins
- 1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
- 2.1. Améliorer la gestion des eaux permettant la pérennisation de l'activité aquacole
- 2.2. Poursuivre la transition vers une aquaculture respectueuse des écosystèmes
- 2.3. Valoriser l'activité pour le maintien du tissu social et économique
- 3.1. Assurer la compétitivité et la complémentarité des ports et améliorer leur desserte et favoriser le report modal
- 4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navales et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique
- 5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée
- 5.2. Soutenir la R&D sur le secteur pour « accueillir » le déploiement de ces technologies
- 6.1. Intégrer les extractions de sédiments dans une approche de développement durable répondant aux besoins des filières et des territoires à l'échelle du Golfe de Gascogne
- 7.1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marins
- 7.2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement
- 8.1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires
- 9.1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients
- 9.2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages
- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres
- 11.1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs
- 11.2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral

### Objectifs stratégiques environnementaux

1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
4. Limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables ou en danger voire favoriser leur restauration et limiter le niveau de pression sur les zones fonctionnelles halieutiques d'importance
5. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines
6. Favoriser une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau du rendement maximum durable
7. Favoriser le maintien dans le milieu des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs
8. Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin
9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

## 5. Prescriptions ou recommandations

---

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

### ■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « activités humaines, environnement et patrimoine » du secteur 1.

### ■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 1 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par le plan de gestion du parc naturel marin et la stratégie départementale de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

## 6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

### ■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Plan de gestion du parc naturel marin
- Schéma régional de développement de l'aquaculture marine

### ■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion du risque inondation
- Projet stratégique du grand port maritime de la Rochelle
- Projet stratégique du grand port maritime de Bordeaux
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (projet)
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux « Estuaire de la Gironde », « Seudre », et « Charente » (AG) et SAGES « Sèvre Niortaise – Marais poitevin » (LB).
- Projet de classement UNESCO du phare de Cordouan
- Schéma de cohérence territoriale :
  - SCoT CA de La Rochelle (approuvé)
  - SCoT Pays des Vals de Saintonge (approuvé)
  - SCoT Pays Rochefortais (approuvé)
  - SCoT Pays d'Aunis (approuvé)
  - SCoT Pointe médoc (approuvé)
  - SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise (approuvé)
  - SCoT de l'Agglomération Royan atlantique (en révision)
  - SCoT du Pays Marennes d'Oléron (en révision)
  - SCoT Pays de la saintonge romane (en élaboration)
  - SCoT Medoc 2033 (en élaboration)
  - SCoT de la Haute Gironde (en élaboration)
  - SCoT de la Haute Saintonge (EP support du SCoT créé)
- Plan de gestion de la réserve naturelle nationale :
  - de la Baie de l'Aiguillon
  - Lilleau-des-Niges
  - Moëze-Oléron
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne

